



Fanny Valembois, formatrice et consultante en transition écologique des organisations culturelles.

Ceci n'est pas un livre vert

Si l'écoconception d'un livre n'est pas une idée neuve, Fanny Valembois et Thomas Bout ont choisi une voie plus rare. Celle de documenter chaque choix et de rendre leurs arbitrages publics. Ceci n'est pas un livre vert (Rue de l'échiquier, 22 mai) est une invitation à expérimenter un modèle plus vertueux.

PAR CÉCILIA LACOUR

Dresser un état des lieux sur l'écologie du livre est fort bienvenu. Avec Ceci n'est pas un livre vert (Rue de l'échiquier, 22 mai), Fanny Valembois mène surtout une expérience inédite. « Cet ouvrage est un objet d'expérimentation mené dans une démarche interprofessionnelle », affirme la formatrice et consultante en transition écologique des organisations culturelles du Bureau des acclimations (BDZA). Avec son éditeur Thomas Bout, cofondateur de Rue de l'échiquier, elle a sollicité l'avis d'une centaine de personnes, représentant l'ensemble des métiers du livre, pour penser un projet le plus ver-

tueux possible. Financièrement soutenu dans sa « démarche de recherche et développement » par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le duo a bénéficié d'un dispositif d'accompagnement avec Cyril Delfosse, cofondateur du BDZA. « Son soutien a été indispensable pour nous aider à formaliser notre démarche », remercie l'autrice. Le chantier de la transition du livre est vaste. Aussi, Fanny Valembois et Thomas Bout ont dû renoncer à certaines expériences. « Nous ne pouvons pas courir tous les lièvres à la fois », admet la consultante. Alors, l'équipe constituée s'est concentrée sur plusieurs points « un peu disruptifs » - la fabrication, le modèle économique et la

circulation du livre - dont elle relate, avec une transparence rare, l'expérience au sein de son ouvrage.

ÉCOCONCEPTION : PRODUIRE MOINS MAIS MIEUX

« La première partie du travail consiste à faire moins : comment limiter la quantité produite et la faire circuler le mieux possible », souligne Fanny Valembois. Prenant appui sur le travail mené depuis longtemps par Rue de l'échiquier, l'autrice et l'éditeur ont reçu le concours du fondateur d'Écograf, Benoît Moreau, et de l'imprimerie Corlet dans leur démarche d'écoconception. Destinée à la filière, la première édition du livre est limitée à un tirage unique de 2 000 exemplaires. L'ouvrage est « imprimé sur du papier Holmen Book extra blanc PEFC 80g avec un format optimisé de 16,5 x 24 cm pour éviter la gâche », explique Thomas Bout. Un échange avec les potentielles lectrices et lecteurs met en évidence que « près de 70 % des personnes interrogées souhaitent conserver cet outil professionnel pour pouvoir le consulter ou le prêter », annonce Fanny Valembois. Il faut donc lui assurer une bonne robustesse. L'équipe s'est interrogée sur le pelliculage. « Cette matière plastique dégrade la recyclabilité mais, en son absence, les livres s'abiment plus vite », rappelle Fanny Valembois. Finalement, pour éviter le plastique, « nous avons tranché pour un papier de couverture Munken Lynx Rough qui rend impossible le pelliculage, indique Thomas Bout. La couverture est simplement recouverte d'un vernis de protection, une encre transparente composée d'huiles végétales. » Faut-il aussi opter pour de rabats ? « Cela consomme plus de papier mais permet de consolider les endroits d'usure les plus fréquents », affirme Fanny Valembois. Si la maison n'a pas la main sur l'encre utilisée, notamment sur la couverture, elle tente en revanche « d'en réduire la quantité en jouant par exemple sur le taux d'encre ». Pour limiter le vieillissement de sa couverture verte, il a d'ailleurs été décidé de proposer une marge blanche « sur le dos et l'encadrement ». Sans négliger l'importance de l'esthétisme, les perspectives d'écoconception sont variées. Mais « ces quelques



STÉPHANIE LE CAM DIRECTRICE DE LA LIGUE DES AUTEURS PROFESSIONNELS

Stéphanie Le Cam partage le diagnostic de Fanny Valembois. « Il faut sortir d'un modèle économique reposant sur la valeur du livre objet et le reconfigurer autour de celle de l'usage et de la lecture », affirme la directrice de la Ligue des auteurs professionnels. La surproduction « corrélée à une sous-exploitation des livres » fragilise l'ensemble de la filière. Le contrat d'édition classique « invisibilise » et ne rémunère pas le travail de création. Il ignore par ailleurs que « les auteurs et autrices n'apportent pas seulement leurs droits de propriété intellectuelle, mais aussi leur savoir-faire ou leur notoriété », indique-t-elle. Stéphanie Le Cam salue la volonté de Fanny Valembois et Thomas Bout de rémunérer le temps d'écriture mais écarte le salariat. « La signature d'un contrat de travail peut entacher la

« INVENTER COLLECTIVEMENT LA LECTURE DE DEMAIN »

relation entre l'auteur et l'éditeur », souligne-t-elle. Elle lui préfère le contrat de commande, relevant du droit civil, avec le versement d'honoraires. Une mesure d'ailleurs préconisée dans le rapport Racine en 2020. Elle voit également dans la coédition une piste prometteuse pour « penser un droit nouveau en lien avec des pratiques nouvelles ». À défaut, elle défend un « renforcement du contrat d'édition » avec une « obligation contractuelle de pré-information » sur la valorisation des ouvrages. Opposée à une taxe sur le livre d'occasion qui « porterait atteinte au droit de l'Union européenne » - comme l'a indiqué le Conseil d'État en juin dernier -, Stéphanie Le Cam estime que « l'accord contractuel » signé entre Rue de l'échiquier et Recyclivre a le mérite « de faire remonter des informations par l'expérience de terrain au lieu de détricoter une norme ». Observant que « le modèle actuel ne tient plus avec une chaîne du livre épuisée », Stéphanie Le Cam appelle elle aussi la filière à « inventer collectivement la lecture de demain ».

exemples montrent combien nous devons arbitrer entre des choix tous imparfaits », pointe l'autrice.

ÉCONOMIE : LE RISQUE PARTAGÉ
« Le modèle économique classique de l'édition rémunère l'exploitation d'une œuvre réalisée mais pas le travail d'écriture », rappelle Fanny Valembois. Exerçant une activité d'entrepreneuse-salariée au sein d'une coopérative d'activité, l'autrice a choisi de puiser dans sa trésorerie professionnelle pour maintenir son salaire. « Il était important que le temps d'écriture soit pris en compte au sein de cette expérimentation », assure-t-elle. Sans pour autant défendre le salariat pour les autrices et

auteurs, Fanny Valembois et Thomas Bout tentent d'imaginer un autre modèle économique. Vendu à 35 euros, Ceci n'est pas un livre vert bénéficie d'une « offre de souscription avant sa parution en librairie, ce qui permet de respecter rigoureusement

« CE LIVRE OFFRE UNE SOUSCRIPTION AVANT SA PARUTION EN LIBRAIRIE, CE QUI PERMET DE RESPECTER LA LOI SUR LE PRIX UNIQUE TOUT EN PARTICIPANT À L'ÉQUILIBRE DU PROJET » THOMAS BOUT, COFONDATEUR DE RUE DE L'ÉCHIQUIER

Expérience Ceci n'est pas qu'un livre vert



Thomas Bout, cofondateur des éditions Rue de l'échiquier.

OLIVIER DICIN

FRÉDÉRIQUE PINO ET HERVÉ LE MOYNE CORLET IMPRIMEUR

En matière d'écoconception, *Ceci n'est pas un livre vert* ne représente pas un « objet exceptionnel » pour Corlet Imprimeur, estime son directeur industriel Hervé Le Moyne. Ce n'est pas non plus sa vocation. Fabriquer un

« TOUTE PRODUCTION ÉDITORIALE A UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL »

titre exemplaire d'un point de vue environnemental contreviendrait à l'objectif poursuivi par l'expérimentation menée par Fanny Valembos et Thomas Bout. Celui de « donner des pistes de fabrication responsable avec une approche didactique », rappelle Hervé Le Moyne. Depuis longtemps engagée dans une démarche verte, labellisée Imprim'Vert et certifiée PEFC, l'entreprise normande a d'ailleurs bien conscience que « toute production éditoriale a un impact environnemental ». L'intérêt de cette démarche est ailleurs. « Tous les points de fabrication ont précisément été identifiés et pesés au regard



Frédérique Pino, ingénieure commerciale chez Corlet.

de cet impact » pour tenter de le minimiser, pointe l'ingénieure commerciale Frédérique Pino. Rarement sollicitée aussi intensément dans l'élaboration d'un projet éditorial, l'entreprise a ainsi orienté Fanny Valembos et Thomas Bout dans leur quête de réduction de la consommation de papier ou encore d'amélioration de la robustesse. Après une étude menée par Benoît Moreau (Écograf), elle s'est également laissée guider vers un papier Holmen, « fabriqué dans une



Hervé Le Moyne, directeur industriel de Corlet.

usine européenne et bénéficiant d'un bon bilan carbone », précise d'ailleurs Thomas Bout. « Cette expérience nous a mis au défi de répondre à toutes les interrogations mais aussi de nous améliorer », indique Frédérique Pino. À l'heure où Corlet reçoit de plus en plus de sollicitations relatives à l'écoconception, l'équipe en est persuadée : « Cet ouvrage devrait amener tout le monde à élargir sa réflexion - et à repenser ses pratiques de fabrication ».

la loi sur le prix unique tout en participant à l'équilibre du projet », précise Thomas Bout. Les deux parties s'entendent également pour contraindre la cession de droits au tirage initial de 2000 exemplaires et pour exclure de leur contrat les éventuelles cessions. « Une négociation ultérieure au cas par cas sera le moyen de préserver les intérêts des deux parties », ajoute l'éditeur. Au-delà de la seule vente du livre, « nous voulons avant tout qu'il soit lu et cela passe par sa circulation avec, par exemple, l'animation d'ateliers ou de conférences ou la vente d'occasion », insiste Fanny Valembos. Autant d'éléments - d'ordinaire invisibles - qui intègrent leur budget prévisionnel. Ainsi, le salaire de l'autrice entre dans l'assiette des dépenses tandis que la vente d'éventuelles prestations figure par exemple dans celle des recettes. À un contrat d'édition « relativement classique » et sans à-valoir s'ajoute un contrat de coédition reposant sur le partage des bénéfices mais aussi des éventuelles pertes. « Tout ceci pose des questions politiques et juridiques. Nous expérimentons ce modèle mais il n'est pas une panacée », admet l'autrice. En revanche, « seules, ces solutions ne permettent pas de résoudre

tous les problèmes. C'est uniquement en combinant plusieurs options que nous arrivons à un modèle économique qui tient », ajoute-t-elle.

« SEULES, CES SOLUTIONS NE PERMETTENT PAS DE RÉSOUDRE TOUS LES PROBLÈMES. C'EST UNIQUEMENT EN COMBINANT PLUSIEURS OPTIONS QUE NOUS ARRIVONS À UN MODÈLE ÉCONOMIQUE QUI TIENT »

FANNY VALEMBOS, FORMATRICE ET CONSULTANTE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ORGANISATIONS CULTURELLES

CIRCULATION : PRÊT ET CONSIGNÉ

En complément des ventes d'exemplaires neufs « à un prix délibérément élevé », Fanny Valembos et Thomas Bout entendent favoriser le prêt pour améliorer l'accessibilité de leur ouvrage. En bibliothèque mais aussi entre particuliers. Une cartographie, réalisée via la plateforme en open source GoGoCarto et disponible sur le site de Rue de l'échiquier, vise à mettre en relation des personnes souhaitant prêter ou emprunter *Ceci n'est pas un livre vert*. L'autrice invite également les bibliothécaires à y signaler la disponibilité de l'ouvrage dans leur fonds. « L'intérêt n'est pas économique mais il favorise les échanges entre les personnes intéressées par l'écologie du livre », affirme-t-elle. Pour contribuer au modèle économique, lectrices et lecteurs peuvent également verser une contribution volontaire au titre du droit d'auteur. Lequel sera partagé équitablement entre la maison et l'autrice. « Un don de deux euros rapporte autant que 8 % de droits d'auteur sur un livre à 25 euros », réagit Fanny Valembos. Elle mise par ailleurs sur l'occasion à travers un partenariat avec Recyclivre. « L'entreprise s'engage à racheter tous les exemplaires qui lui seront proposés », déclare-t-elle. Sorti d'une logique algorithmique et « pour ne pas parasiter la vente du neuf », un tarif de rachat est fixé à 10 euros et le prix de revente à 25 euros. Surtout, le contrat de partenariat prévoit que Recyclivre reverse 10 % du chiffre d'affaires ainsi



SYLVAIN JOLY
RECYCLIVRE

Pour chaque exemplaire de *Ceci n'est pas un livre vert* revendu, Recyclivre s'engage à verser 10 % du chiffre d'affaires réalisé à Rue de l'échiquier. « Ce pourcentage est permis par le prix de vente élevé du livre neuf », indique son codirigeant Sylvain Joly. Il en est convaincu : ce modèle pourrait être adapté à d'autres titres, d'autres maisons. « Je ne sais pas si nous pourrions garantir 10 % mais j'ai envie de cibler ce montant », précise-t-il, préparant d'ailleurs sur son site une page explicative à

réalisé à Rue de l'échiquier. « Les recettes directes du livre d'occasion sont marginales dans notre compte d'exploitation prévisionnel mais elles ouvrent la possibilité d'opter pour une stratégie de prix élevé », signale l'autrice.

APRÈS : L'ESSAIMAGE

Ceci n'est pas un livre vert. L'ouvrage porte bien son titre. Fanny Valembos et Thomas Bout n'ont pas la prétention de proposer une formule magique duplicable. « Je revendique le droit à l'erreur et à l'échec », assure d'ailleurs l'autrice. En revanche, leur expérimentation a le mérite d'ouvrir de nouvelles perspectives. « Nous avons pu réaliser ce projet parce que d'autres avant nous - comme le collectif des éditeurs écolo-compatibles, l'Association pour l'écologie du livre ou les commissions dédiées parmi les syndicats, ont porté ce chantier. Leur point d'arrivée a été notre point de départ », affirme-t-elle. Pour s'inscrire dans cette stimulation collective, elle entend publier sur le site de Rue de l'échiquier des

l'attention des maisons. Selon lui, l'avantage d'une telle coopération est double. « Nous pourrions rémunérer les maisons, et avec elles, je l'espère, les auteurs et autrices à chaque fois qu'un titre entre ou revient dans le circuit de l'occasion », souligne-t-il. Ayant la possibilité de tracer la vie de chaque titre, l'entreprise aurait la capacité d'inciter la revente de titres demandés mais non disponibles. « Cela permettrait aux maisons de moins imprimer, de réaliser des économies sur l'impression tout

« METTRE L'OCCASION AU SERVICE DU LIVRE NEUF »

en percevant un pourcentage sur les ventes d'occasion », avance-t-il. Le partenariat liant Recyclivre à Rue de l'échiquier associe également la librairie dans le dispositif. « Un lecteur ou une lectrice pourra, à partir de juin, déposer son exemplaire en librairie, recevoir un bon d'achat de 10,50 euros à dépenser pour un livre neuf tandis que Recyclivre rachètera l'ouvrage, à 10,50 euros, à la librairie », explique Sylvain Joly. Une opportunité unique, selon lui, de « mettre l'occasion au service du livre neuf ». Regrettant l'incapacité des deux filières à communiquer et estimant que la création d'une taxe sur le livre d'occasion « n'est pas la solution », Sylvain Joly soutient que « ce n'est qu'en coopérant à l'échelle interprofessionnelle que nous parviendrons à trouver de vrais modèles de rémunération ».

ressources complémentaires, comme ses contrats ou un document collaboratif sur la fabrication. Avec l'espoir que « notre point d'arrivée devienne à son tour le point de départ d'autres personnes et d'autres projets ». ■

en chiffres

2 000 exemplaires
Le tirage unique de la première édition de *Ceci n'est pas un livre vert*.

35 euros
Le prix de vente du livre neuf.

25 euros
Le prix de vente du livre d'occasion.

10 %
Le montant reversé par Recyclivre à Rue de l'échiquier sur le chiffre d'affaires réalisé par la vente d'occasion.